

Principe : La validation des acquis est une démarche qui vise à reconnaître les connaissances acquises lors des différents parcours d'études, ainsi que la valeur formative des expériences professionnelles.
Elle permet aux candidats d'accéder à une formation alors qu'ils ne possèdent pas le diplôme exigé.

Mme M. (cocher la case correspondante)

| | |
|--------------------|-----------------------------|
| Nom patronymique : | Nom d'épouse : |
| Prénom : | Date et lieu de naissance : |
| Nationalité : | Téléphone : |
| | E-mail : |

Adresse « précise » où notre courrier devra vous parvenir :

| | |
|---------------|---------|
| Adresse : | |
| Code postal : | Ville : |
| | Pays : |

Dernier diplôme obtenu ou en cours d'obtention :

| | | | |
|------------|-----------------|--------|---------|
| Intitulé : | Etablissement : | Pays : | Année : |
|------------|-----------------|--------|---------|

Vous sollicitez une admission en : (cocher la case exacte)

| Licence | | | Licence professionnelle | Master | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1 ^e année | 2 ^e année | 3 ^e année | | 1 ^e année | 2 ^e année |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Précisez la spécialité ou le parcours tels qu'ils figurent dans l'offre de formation sur www.uha.fr

Mention ou parcours : _____

Attention ! Pour les candidats de nationalité étrangère résidant dans un pays (hors Union Européenne) où les CEF (Centres pour les Etudes en France) ne sont pas opérationnels, la date limite de dépôt du dossier est le :

30 mai 2020


(cachet de la poste faisant foi)

Pour les pays (hors Union Européenne) où un CEF existe, ce dossier n'est pas recevable ; il faut impérativement saisir un dossier électronique sur <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/>



Pièces à joindre au dossier



| |
|---|
| ➤ Photocopie de la carte d'identité, du passeport ou un extrait d'acte de naissance |
| ➤ Relevé de notes du baccalauréat ou titre équivalent |
| ➤ Relevé de notes des années d'études supérieures successives (avec le contenu des formations) |
| ➤ Photocopies des diplômes obtenus (les titulaires de titres étrangers doivent en fournir la traduction officielle) |
| ➤ Curriculum vitæ détaillé (avec une photographie d'identité) mentionnant obligatoirement : <ul style="list-style-type: none"> • Les emplois occupés successivement au cours de votre vie active en précisant la fonction qui vous paraît la plus en rapport avec la validation que vous demandez ; • La description de vos acquis professionnels ; • Les stages suivis dans le cadre de vos études ; • Les validations obtenues précédemment à l'UHA ou dans d'autres universités. |
| ➤ Lettre de motivation apportant toutes les précisions nécessaires quant à votre choix de filière ou de votre projet professionnel |
| ➤ Pour les candidats issus d'un IUT, d'une classe préparatoire ou d'un BTS, il est impératif de joindre, soit l'avis du conseil de classe, soit l'avis du jury de DUT pour une poursuite d'études |
| ➤ Une grande enveloppe et deux petites enveloppes libellées à l'adresse du candidat |
|  Pour éviter que vos documents ne s'égarer, l'ensemble des pièces de votre dossier devra être contenu dans une pochette plastique (de préférence transparente) |

Votre responsabilité est totalement engagée dans le fait de renvoyer un dossier insuffisamment renseigné ou incomplet, ceci pouvant entraîner un rejet de votre dossier ou une décision non conforme à vos attentes.

Les candidats inscrits actuellement en formation et en attente de leurs résultats définitifs doivent également déposer leur dossier [avant le 30 mai 2020](#) (la commission peut, selon les informations fournies, statuer de manière conditionnelle).

Toutefois, vous devrez compléter votre dossier dès l'obtention des résultats.

Conformément à la loi n° 78-17 du 06-01-1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 06-08-2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au service de scolarité de votre composante.

Les informations recueillies par l'Université de Haute-Alsace font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer le suivi des candidatures VAPP.

Le dossier complet doit impérativement être adressé à l'adresse suivante :

Campus Fonderie
Faculté des Sciences Économiques, Sociales et Juridiques
16 rue de la Fonderie
68093 MULHOUSE CEDEX
Téléphone: +33 (0)3 89 56 82 12
communication.fsesj@uha.fr



Informations disponibles sur www.uha.fr

Cadre réservé au Responsable de la filière demandée

Propose l'admission en

Observations : (éventuellement dispenses accordées)

Refuse l'admission en

Pour le motif suivant :

Nom et prénom du signataire :

Date et signature :

Proposition de la Commission de Suivi

Réunion du _____

Avis conforme à la proposition du responsable de filière

Avis défavorable motivé :

Navette

Le /la Vice-président.e Formation,